

1. Nombre de participants

Conseil de hameaux – 55 participants

- La Fracette – 12 sept 2015 - 14 participants
- Les Vincent – 12 sept 2015 – 10 participants
- Les Bandet – 19 sept 2015 – 6 participants
- Le Bourg – 26 sept 2015 – 17 participants
- St Même – 26 sept – 8 participants

Réunion du personnel – 23 sept – 8 participants

Réunion des jeunes – 26 sept – 8 participants

2. Commentaires sur les aménagements

REMARQUES : l'énumération ci dessous reprend toutes des remarques émises en réunions de concertation, certains commentaires apparaissent plusieurs fois car ils ont été cités dans plusieurs réunions de concertation.

Eclairage public :

- à bien étudier pour réduction et meilleure efficacité. A déconnecter des autres secteurs pour extinction différenciée

Panneaux signalétique / routier :

- à soigner pour éviter une forêt de panneaux

Cheminement piéton

- pont vaganay : abaisser les trottoirs
- dans la rue : cheminement piéton à mettre au niveau de la chaussée
- entre le replat et le bourg : prioriser le passage par les passerelles derrière l'école,
- et pour le cheminement venant du replat et le long du Cozon : à protéger mais pas vraiment de solution pour concilier sécurité des piétons et facilité de déneigement
- cheminement piéton sur la route des ciseaux : bord de rivière à sécuriser
- cheminement piéton du Replat vers le centre bourg :
 - à prévoir par le lotissement du pré du comte
 - idée de circuit neige (par les passerelles en caillbotis) et hors neige (par la route du replat) bien perçue
- cheminement depuis le lotissement du coton vers le bourg : quid du passage au droit du camping? (décaler la haie vers l'intérieur du camping ?)
- accès par le chemin des mules : l'idée du conseil municipal avant 2008 était de faire l'école dans la grange, sur plusieurs niveaux et un accès routier par ce chemin, donc ça colle avec l'idée du garage accessible par ce chemin. prévoir des places de parking.

Petits patrimoines / équipements coeur de bourg

- monuments aux morts : à mettre dans l'espace de convivialité entre la mairie et la grange
- via ferrata : bien signaler sur la place du village, l'accès et le stationnement hors coeur de villages
- monuments aux morts à déplacer, attention à la salle des vannes du réseau d'eau potable qui est dessous ce monument

- jeux de boule : celui qui existe actuellement derrière l'église n'est pas du tout en valeur, lui trouver un meilleur emplacement ou valoriser celui actuel
- via ferrata : bien signaler sur la place du village, l'accès et le stationnement hors coeur de village, pour libérer du stationnement au centre bourg
- fontaine : point d'eau à maintenir mais peu être déplacée
- monument aux morts : à mettre entre la mairie et la grange
- prévoir une base de vélo à assistance électrique
- stèle devant la mairie (obélisque?) : peu être supprimée sans pb
- fontaine devant la poste : peu être déplacée sans pb
- réhabiliter le boulodrome actuellement derrière l'église
- Jardin de la Cure : bien perçu de réduire la partie privative et pour quoi pas de le prolonger le long de la Cure entre la mairie et la Cure (espace vert déjà existant).
- Penser aux parkings à Vélos (à différents endroits du village)
- Les jeunes cherchent des locaux pour un espace jeune (ils proposent l'ancienne Ecole)
- Mettre en valeur de l'église
- si l'abris bus est sous la halle : révoir un aménagement pour protéger du vent : panneau sur 2 ou 3 côté,

Gradines:

- bien perçue
- bien perçue,
- n'y a t il pas un danger pour les enfants, notamment en hiver?
- bien perçue,
- certains trouvent que c'est dangereux et à protéger, d'autres que non car il faudrait protéger tous les bords de rivières et il y en a beaucoup
- ne faut il pas une sécurité enfants?
- évacuation de la neige par les gradines : probablement pas efficace, il faudra prévoir un autre point d'évacuation, pourquoi pas de l'autre côté du pont en face de l'église.
- Bien perçues
- attention à la salle des vannes qui se trouve actuellement sous le monument aux morts (réseau eau potable)
- les gradines viennent en deuxième position après les passerelles

pont du Cozon et pont Vaganay :

- prévoir aménagement des trottoirs sur ces ponts car trop hauts
- prévoir aménagement des trottoirs sur ces ponts car trop hauts
- prévoir aménagement des trottoirs sur ces ponts

halle :

- bien perçue
- ne pas faire trop haute pour ne pas effacer la mairie à l'arrière, faire vitrée ?
- bien perçue
- pourquoi ne pas la mettre à la place de la grange ou en réhabilitant cette grange pour en faire une halle?
- attention à ce qu'elle ne coupe pas l'espace et masque la mairie
- pourquoi ne pas mettre la halle à la place de la maison blanche ?
- bien perçue, à conserver
- pourquoi pas avec toiture végétalisée
- sous la halle, matérialiser les cheminement piétons pas des différences de matériaux
- pourquoi le scénario 1 qui n'a pas de halle : ce n'est pas comparable aux autres.

- dans le cas du scenario 2 pourquoi ne pas prolonger la toiture du bâtiment (logements+commerce) pour faire office de halle
- halle vers la maison Blanche : ça libère un grand espace devant la mairie
- bien mais pas forcément nécessaire pas une priorité pour eux et quelque chose de fin, et discret.

maison blanche :

- pourquoi reconstruire à la place ? est il nécessaire de refaire un commerce ?
- prévoir des stationnements devant comme actuellement

grange :

- c'est dommage de réserver un emplacement si bien placé pour stocker du matériel technique : ne peut on pas trouver un autre endroit pour les services techniques ? Ne peut on pas utiliser l'ancienne école ou ancienne maternelle ?
- espace technique de la grange : à conserver, y compris l'accès; hauteur = hauteur du centre technique du replat

accès mairie

- espace devant la mairie, quel que soit le scénario retenu, il faut prévoir un stationnement pour service technique, accès matériel
- déneigement du parking devant la mairie : attention au déneigement sur le cheminement piéton

passerelles

- cheminement venant du camping : la passerelle en encorbellement est préférée. Chemin plus naturel
- à faire en caillebotis pour sécurité neige et verglas
- la passerelle derrière l'école : OK pour mise en valeur du Guiers et faciliter l'accès au centre bourg
- la passerelle derrière l'école apporterait beaucoup en matière de transversalité dans le village
- cheminement venant du camping : la passerelle en encorbellement est préférée. Si la passerelle sur le cozon est retenue, il faudra bien signaler son accès
- les passerelles du replat au centre bourg sont bien perçues.
- cheminement venant du camping : la passerelle en encorbellement est préférée, ce trajet est plus naturel et ça donne une plus belle vue sur le Cozon
- passerelle en caillebotis : plus efficace en cas de neige ou verglas, soigner l'esthétique (idem photos du diaporama)
- passerelle derrière l'ancienne école : rendre cet espace plus attrayant, et attention au gel en hiver
- cheminement entre le Replat et le bourg : mettre une écluse pour ralentir la circulation
- cheminement venant du cimetière : passerelle en encorbellement.
- bien perçu, même les images proposées
- solution caillebotis : pratique pour la neige
- entre le pré de ville et l'ancienne école : à prévoir en option
- penser aux cavaliers
- cheminement piéton venant du camping : plutôt en encorbellement le long du cimetière (déjà envisagé dans le précédent conseil municipal)
- Une priorité : si on doit faire une chose c'est ça

système écluse / rétrécissement de chaussée :

- bien perçu, aux deux extrémités
- bon système ou le moins pire
- celle vers le pont vaganay devrait être optionnelle
- bien perçu, aux deux extrémités, voire sur la route vers le replat
- OK, à éloigner des ponts pour faciliter les manoeuvres
- bien perçu.
- Prévoir des installations provisoires pour tester la localisation (éloigner celui du cimetière) et le nombre (celui vers le pont vaganay pourrait être superflu si on considère qu'on ne sort pas de l'agglomération car vers SPE38)
- bien perçu.
- préférable à des chicanes ou zig zag
-

stationnement

- reconversion maison blanche : prévoir des stationnements devant comme actuellement
- stationnement devant la boulangerie (vers le guiers) à aménager
- signaler les places de stationnement devant les WC publics
- reconversion maison blanche : prévoir des stationnements devant comme actuellement
- stationnement devant la boulangerie (vers le guiers) à aménager
- signaler les places de stationnement devant les WC publics
- reconversion maison blanche : prévoir des stationnements devant comme actuellement
- stationnement devant la boulangerie (vers le guiers) à aménager
- prévoir une dépose minute devant la mairie (matériel, service technique, personne à mobilité réduite)
- parking via ferrata : signaler les places hors centre bourg pour éviter de monopoliser celles du centre bourg
- prévoir un accès véhicule devant l'église pour le corbillard et la famille du défunt
- prévoir l'aménagement de stationnement devant la boulangerie
- stationnement devant la boulangerie (vers Pont vaganay) à réhabiliter

Déneigement

- route entre le pont du cozon et le replat : prévoir des échappatoires dans les gardes corps pour évacuer la neige

bourg / secteur bâti (SUD)

- faire refaire les façades des maisons dans le bourg
- idée de décaler les trottoirs pour éviter l'effet d'alignement : bien perçu
- nature des espaces piétons : pas de position franche sur la forme (2 cm ou arrasant ou autre?), ce qui sera déterminant c'est le déneigement
- idée de décaler les trottoirs pour éviter l'effet d'alignement : bien perçu
- espaces piéton au même niveau que la chaussée et différencier par des matériaux différents
-

seuils et hauteur des trottoirs

- pont du Cozon et pont Vaganay : prévoir aménagement des trottoirs sur ces ponts car trop hauts
- dans la rue, prévoir des trottoirs au même niveau que la chaussée
- dans ce cas, il faut prévoir des perrons pour accéder aux maisons et protéger les entrées en cas d'inondation, certains pourraient être conservés car ils sont jolis

espaces verts/de convivialité :

- ne pas trop en mettre car le village est en pleine montagne (privilégier les places de parking)
- Important d'aménager les espaces publics de manière conviviale (un lieu de rencontre)
- importance des espaces verts

3. Questions / Divers

- quel est l'espacement entre murs des bâtiments de part et d'autre de la rue dans la traversée du bourg ? (mini et maxi)
- travailler avec SPE38 est indispensable
- cheminement piéton au départ de la route de St Même jusqu'à la tour Inferney

4. Choix du scénario

- ensoleillement : à intégrer dans le choix du scénario
- il faudrait des vues en 3 dimensions pour se rendre compte des volumes
- majoritairement pour le 3a, avec quelques avis pour le 3b. Trouver un mixte du 3a et 3b en ajoutant un espace convivial en face des gradines et en repoussant les parking vers la cure dans le 3a.
- scénario 4 : pas retenu
- scénario 3a = l'espace convivial devant la mairie est bien, l'inconvénient est le parking face aux gradines
- -----
- à égalité entre 3a et 3b, ou partagé entre 3a et 3b, 2 et 4 très marginal
- scénario 3a : le fait de repousser les parking au plus loin du coeur est mieux, et espace piéton vers le coeur. Il faut signifier aux voitures qu'elles sont seulement tolérées au centre bourg.
- scénario 3b : mieux pour le stationnement près de la mairie mais ça fait une grosse masse de parking au centre et ça repousse l'espace piéton dans un secteur où les gens n'iront pas naturellement
- il faudrait des vues en 3 dimensions pour se rendre compte des volumes
- -----
- majoritairement 3a, marginalement 2, 4 et 3b
- scénario 4 : beaucoup de parkings mais halle trop près de la route
- scénario 3a : OK mais manque espace piéton face aux gradines
- scénario 3b : les parkings ont un trop gros impact et prennent trop de place au centre
- il faudrait des vues en 3 dimensions pour se rendre compte des volumes
- -----
- partagé entre 2 et 3a scénario : le 2 car ça pose le bâtiment halle en fond d'espace
- -----
- très majoritairement pour le 3b, avec quelques avis pour le 2, puis le 3a. Certains voulant garder les 3a (pour la perspective devant les gradines) et le 3b (pour l'éloignement des parkings)
- -----
- majoritairement 2 (pour le côté ouvert de l'espace), quelques 3a puis 3b.
- -----
- Pas le scénario 4
- Autant pour le scénario 1 (plus d'espaces verts et publics) que pour le scénario 3 b (mais avec plus d'espaces verts pas de parking aussi large)